

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE à propos du St Rosaire, *suite et fin*.—NOUVELLES DE ROME : Nomination du général de l'ordre des Jésuites; lettre du pape à l'archevêque de Vienne; la loi des garanties.—CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Montréal; Ordinations à Ste-Thérèse; assemblée des membres de l'Union de Prières, sermon de M. Colin, supérieur du Séminaires; ordinations par Mgr l'archevêque de Québec; le couvent des Ursulines à Québec; fête au pension-



### SOMMAIRE

nat de Lévis; mandement de Mgr Moreau; changements ecclésiastiques; sanctuaire de N.-D. de Lourdes à Montréal, *suite*.—LA COMPAGNIE DE JÉSUS, statistique.—CRONIQUE ÉTRANGÈRE: Mort de l'archevêque de Malines; réponse de Mgr Mermillod au président du conseil d'Etat de Neufchatel; les établissements catholiques à Madagascar; une victoire des Franc-Maçons de Belgique; cérémonie à N.-Dame de Fourvière.—SOUVENIR DU PÉLERINAGE CANADIEN A LOURDES, poésie.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT  
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO  
2 cents

Permis d'imprimerie : † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy, propriétaire rédacteur,

Bureaux : rue Saint-Gabriel, 25.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES

- Lundi, 8 Octobre — L'Assomption.  
Mercredi, 10 " — Saint-Lin.  
Vendredi, 12 " — Saint-Edouard.
- 

## FÊTES DE LA SEMAINE

**DIMANCHE**, 7 octobre — 21<sup>e</sup> Dimanche après la Pentecôte,  
Saint Rosaire de la Bienheureuse Vierge Marie—  
Double majeur, ornements blancs.

**Lundi**, 8 Octobre — Sainte Brigitte. — Double, ornements blancs.

**Mardi**, 9 — Saint Denis et ses Compagnons, martyrs. — Simple, ornements rouges.

**Mercredi**, 10 — Saint François de Borgia. — Simple, ornements blancs.

**Jeudi**, 11 — Du Saint Sacrement. — Semi-double, ornements blancs.

**Vendredi**, 12 — De la Férie. — Ornements verts.

**Samedi**, 13 — Saint Edouard. — Semi-double, ornements blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

*Cathédrale.* — Tous les soirs du mois d'octobre, à sept heures, prière, récitation du chapelet et bénédiction du T. S. Sacrement.

*Notre-Dame.* — Tous les soirs à 7½ h., récitation du chapelet, salut et bénédiction du T. S. Sacrement.

*Notre-Dame.* — Dimanche 9, à trois heures, procession solennelle ordonnée par S. S. Léon XIII, présidée par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

La procession parcourra les principales rues de la ville en portant la Statue miraculeuse de Notre-Dame de Bonsecours.

LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS-SAINTE-PÈRE  
LE PAPE LÉON XIII

(suite en fin.)

Au dernier siècle, d'importants succès furent aussi remportés sur les forces turques, soit à Temesvar, en Pannonie, soit à Corcyre, en des jours consacrés à la sainte Vierge Marie et grâce à la récitation du Rosaire. C'est en reconnaissance de ces faveurs que Clément XI, notre prédécesseur, étendit à toute l'Eglise l'obligation de célébrer la fête de Notre-Dame du Rosaire.

Si donc il est bien reconnu que cette prière est particulièrement agréable à la sainte Vierge, qu'elle est surtout efficace pour la défense de l'Eglise et du peuple chrétien et qu'elle obtient toutes sortes de bienfaits publics et particuliers, il n'est pas étonnant que plusieurs de Nos prédécesseurs se soient appliqués à la répandre et à la recommander par des éloges magnifiques. Urbain IV a attesté qu'il n'y a pas de jours où le Rosaire ne procure quelque avantage au peuple chrétien. Sixte IV a dit que cette manière de prier procure l'honneur de Dieu et de la Sainte Vierge, et détourne les dangers qui menacent le monde. Léon X a déclaré qu'elle a été instituée contre les hérésiarques et les hérésies pernicieuses : et Jules III l'a appelée la gloire de l'Eglise. Saint Pie V a dit aussi, au sujet du Rosaire que, par la diffusion du Rosaire, les fidèles enflammés par la méditation, réchauffés par la prière, sont devenus d'autres hommes : les ténèbres de l'hérésie se sont dissipées et la lumière de la foi catholique a brillé de tout son éclat. Enfin Grégoire XIII a déclaré à son tour que le Rosaire avait été institué par saint Dominique pour apaiser la colère de Dieu et implorer l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Emus de ces pensées et des exemples de Nos prédécesseurs, Nous avons cru très opportun d'ordonner, en ce temps, des prières solennelles, afin qu'en invoquant la sainte Vierge par la récitation du Rosaire, nous obtenions de son Fils Jésus-Christ un semblable secours contre les dangers qui Nous menacent. Vous savez Vénérables Frères, les graves épreuves auxquelles l'Eglise est journellement exposée : la piété chrétienne, la moralité publique, la foi elle-même, qui est le bien suprême et le principe de toutes les autres vertus, tout cela est chaque jour menacé des plus grands périls. Non seulement vous connaissez notre situation difficile et nos angoisses, mais votre charité vous porte à vous y associer et à y prendre part.

Car c'est une chose des plus douloureuses et des plus lamentables de voir tant d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, entraînées par le tourbillon d'un siècle égaré, et précipitées dans l'abîme et dans une mort éternelle.—Nous avons, de nos jours, autant

besoin du secours divin qu'à l'époque où le grand Dominique leva l'étendard du Rosaire de Marie afin de guérir les maux de son époque. Ce grand saint, éclairé par la lumière céleste, entrevit clairement que, pour son siècle, aucun remède ne serait plus efficace que celui qui ramènerait les hommes à Jésus-Christ *la voir, la vérité et la vie*, et les pousserait à réclamer le patronage de cette Vierge, à qui il est donné de *détruire toutes les hérésies*.

Le Saint Rosaire a été composé de telle manière par saint Dominique, que les mystères de notre salut y sont rappelés dans leur ordre, et cette méditation est comme enlacée par la récitation de la Salutation angélique, et par l'invocation de Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous, qui cherchons un remède à des maux semblables, Nous avons le droit de croire qu'en Nous servant de la même prière qui a servi à saint Dominique pour faire tant de bien au monde catholique, Nous pourrons voir diminuer les maux dont souffre notre époque.

Aussi nous engageons de toutes nos forces les chrétiens à s'appliquer, soit en public, soit en particulier et au sein de leur famille, à réciter sans jamais se lasser, le Rosaire; nous voulons que le mois d'octobre de cette année soit consacré entièrement à Notre-Dame du Rosaire. Nous décrétons et ordonnons que dans tout le monde catholique, pendant cette année, on honore solennellement, avec une piété et une pompe particulières, la Reine du Saint Rosaire; que depuis le premier jour du mois d'octobre prochain, jusqu'au second jour du mois de novembre suivant, dans toutes les paroisses, et, si les évêques le jugent opportun et utile, dans toutes les autres églises ou chapelles dédiées à la sainte Vierge, on récite cinq dizaines du Rosaire ou chapelet, en y ajoutant des litanies de la Vierge.

Nous désirons que le peuple qui viendra prendre part à ces exercices de piété, assiste en même temps au saint sacrifice de la messe ou à un salut du Très Saint-Sacrement. Nous approuvons de grand cœur que les confréries du Saint-Rosaire fassent, conformément aux anciens usages, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la religion. Cependant si, à cause des malheurs des temps, dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite plus assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de la piété par une pratique plus fervente encore des vertus chrétiennes.

En faveur de ceux qui feront ce que Nous avons prescrit, il Nous plaît d'ouvrir les célestes trésors de l'Eglise; pour qu'ils y puisent à la fois un encouragement et une récompense de leur piété. A tous ceux donc qui, dans le temps fixé, auront assisté à l'exercice de la récitation publique du Rosaire et des Litanies, et auront prié à nos intentions, Nous concédons une indulgence de sept années et sept quarantaines, qu'il pourront gagner chaque fois. Nous voulons également faire jouir de cette faveur ceux

qu'une cause légitime aura empêchés de concourir à ces prières publiques, pourvu qu'en leur particulier ils aient accompli ce pieux exercice, et prié Dieu à la même intention. Nous accordons une indulgence plénière à ceux qui, dans le même temps, auront au moins dix fois accompli ces exercices soit publiquement dans les temples sacrés, soit dans leurs maisons (par suite d'excuses légitimes), et qui, après s'être confessés, auront reçu la sainte communion. Nous accordons encore une indulgence plénière à ceux qui, soit le jour de la fête de Notre-Dame du Rosaire, soit dans les huit jours suivants, après avoir purifié leur âme par une salutaire confession, se seront approchés de la sainte table, et auront, dans quelque temple, prié Dieu et la sainte Vierge pour les nécessités de l'Eglise, selon Notre intention.

Et maintenant, Vénérables Frères, plus vous avez à cœur et l'honneur de Marie et le salut de la société humaine, plus vous devez vous appliquer à nourrir la piété des peuples envers la très sainte Vierge, et à augmenter leur confiance en elle. Nous sommes persuadés que c'est par un dessein providentiel qu'en ces temps d'épreuves pour l'Eglise, l'ancien culte envers l'auguste Vierge est plus que jamais florissant parmi l'immense majorité du peuple chrétien. Que les nations chrétiennes, excitées par Nos exhortations, enflammées par vos appels, recherchent avec une ferveur de jour en jour plus grande la protection de Marie ; qu'elles aiment de plus en plus la pratique du Rosaire, cette dévotion que Nos ancêtres regardaient comme un remède toujours efficace contre leurs maux, et comme un noble ornement de la piété chrétienne. La Patronne céleste du genre humain exaucera ces prières et ces supplications, et elle accordera facilement aux bons la faveur de voir leurs vertus s'accroître, aux égarés, celle de revenir au bien et de rentrer dans la voie du salut. Elle obtiendra que le Dieu vengeur des crimes, se souvenant de sa clémence et de sa miséricorde, écarte tout péril et rende au monde chrétien et à la société la tranquillité que nous désirons.

Confiant en cet espoir, Nous supplions Dieu, par l'entremise de Celle en qui il a mis la plénitude de tout bien, Nous le supplions de toutes nos forces de répandre abondamment sur vous, Vénérables Frères, ses faveurs célestes. Et comme gage de Notre bienveillance, Nous vous donnons de tout Notre cœur, à vous, à votre clergé et aux peuples commis à vos soins, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, le 1er septembre de l'an 1883, sixième de Notre Pontificat.

LEON XIII. PAPE.

---

## NOUVELLES DE ROME.

---

Le R. P. Anderledy, d'origine allemande a été élu général de l'ordre des Jésuites en remplacement du h. P. Beck, décédé.  
Le Souverain Pontife a approuvé ce choix.

---

Le Pape a envoyé à l'archevêque de Vienne, à l'occasion du centenaire de la délivrance de Vienne, une remarquable lettre dans laquelle il montre que le principal mérite de cette victoire revient à l'Eglise, et prouve que le véritable espoir de salut réside dans la concorde des princes avec le siège apostolique.

Aujourd'hui encore l'Eglise pourrait sauver la société troublée, et l'accord de la force religieuse avec la force civile fournirait un remède efficace.

Les catholiques doivent défendre surtout l'Eglise par des écrits dévoilant les artifices de ses ennemis. Le Pape sera heureux si le souvenir de la délivrance de Vienne contribue à resserrer la concorde entre l'Autriche et le Vatican.

Il priera Dieu de soutenir et de défendre l'empereur François-Joseph et sa maison, et d'accorder salut et tranquillité à l'empire d'Autriche.

---

Mercredi dernier, 12 septembre, le deuxième centenaire de la délivrance de Vienne (Autriche) assiégée par 300,000 Turcs, a été célébré avec pompe à Rome, dans l'église de *Santa Maria dell'anima* (église des Allemands), en Autriche et en Pologne.

N. S. P. le Pape, sur la demande de Mgr Glangbauer, archevêque de Vienne, a accordé une indulgence plénière aux fidèles qui prendraient part à cette solennité.

---

La loi des garanties assure au Souverain Pontife la pleine indépendance et tous les droits souverains dans l'intérieur du palais du Vatican. Cette loi de la spoliation qui a déjà été violée en plusieurs mémorables circonstances, est de nouveau méconnue par le gouvernement italien. Le ministre de la guerre fait réparer maintenant les murailles fortifiées de Rome. Une partie de ces murailles sert de clôture aux jardins du Vatican. Le ministre veut être maître de cette portion de l'enceinte et a demandé au Pape de céder au gouvernement, moyennant la somme de 3,000 francs, une assez large étendue de ses jardins comprenant le mur de clôture ; Léon XIII a refusé énergiquement. Le ministre a prononcé, dit-on, l'expropriation forcée. Voilà comment est respectée la loi des garanties par ceux-là mêmes qui l'ont faite.

---

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

Par décision de S. G. Mgr de Montréal en date du 29 septembre 1883 sont nommés :

M. A. Faubert est nommé chapelain des Sœurs du Bon Pasteur.

M. Z. Délinelle est nommé chapelain de l'Hospice de Sainte-Darie.

M. L. O. Harel entre à l'École Normale en qualité de Professeur.

M. P. Giroux est nommé vicaire de Saint-Vincent de Paul (Ile Jésus.)

Ordinations par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal à Sainte-Thérèse, le 21 septembre 1883.

*Tonsure* :—MM. Nepveu T., Cousineau L., Gratón E., Théoret T., Montréal, White J., Columbus.

*Ordres-moindres* :—MM. Deslauriers H., Montréal, White J., Columbus.

*Sous-Diaconat* :—MM. Beliveau Ars., Landry G., Trois-Rivières.

*Diaconat* :—M. Bourret E., Trois-Rivières ;

Dans la chapelle des Sœurs de la Providence, 22 septembre 1883.

*Sous-Diaconat* :—M. White J., Columbus.

*Diaconat* :—M. Landry G., Trois-Rivières.

*Prétrise* :—MM. Bourret E., Tessier E., Trois-Rivières.

A la Cathédrale, 29 septembre 1883.

*Sous-Diaconat* :—M. Lonergan U. N., Charleston.

L'assemblée des membres de l'Union de Prières qui a eu lieu Dimanche à Notre-Dame a été une cérémonie des plus imposantes.

La vaste église, magnifiquement illuminée, était remplie par les membres de l'Union de Prières qui se retrouvaient après six mois de vacances.

La cérémonie a commencé par le chant des cantiques. Puis le zélé directeur de l'œuvre, M. l'abbé Picard, a, du haut de la chaire, fait connaître ce qui s'était passé depuis six mois. Depuis cette époque 294 membres de l'œuvre sont décédés et l'œuvre a pourvu aux services de ces membres. M. Picard a annoncé que la messe de fondation serait célébrée tous les premiers lundis du mois à l'autel du saint patron de l'œuvre, saint Joseph, et il a exhorté tous les membres à y venir en grand nombre, puis rendant compte du pèlerinage de l'Union de Prières au cimetière, il a félicité les nombreux pèlerins qui y avaient assisté et a annoncé que l'année prochaine on prendrait des dispositions pour que les pèlerins fussent encore plus nombreux ; il a terminé en faisant espérer qu'on pourrait peut-être bientôt célébrer un *triduum*.

Après le chant du *De Profundis* pour le repos de l'âme des membres décédés, M. Colin est monté en chaire.

Dans un sermon d'une grande élévation, et tout imprégné du

souffle d'une ardente charité, le prédicateur a parlé des bonnes œuvres. Nous ne pouvons, bien à regret, en donner qu'une succincte analyse.

Prenant pour texte ces paroles de l'épître 1ere de saint Pierre : "*Satagite, per bona opera vestra, ut certam vestram vocationem et electionem faciatis*" (Efforcez-vous par vos bonnes œuvres d'assurer votre salut), le prédicateur a rappelé combien c'était une grande chose que d'avoir été choisi par Dieu pour avoir la connaissance de la vraie religion. On est ainsi sur le chemin de l'éternité bienheureuse, mais pour s'y maintenir, pour s'y affermir il faut pratiquer les bonnes œuvres ; on reconnaîtra ainsi le choix que Dieu a bien voulu faire de nous.

Deux considérations ont été développées. D'abord, l'importance de faire des bonnes œuvres, et ensuite l'excellence de l'œuvre de l'Union de Prières.

Le résumé de la vie de Jésus peut se faire en deux mots : *transiit benefaciendo* (il est passé en faisant le bien). Il faut tâcher que ces deux mots puissent être mis sur notre tombe.

L'importance des bonnes œuvres se prouve par la manière dont Dieu les recommande, par les châtements qu'il inflige pour leur omission et enfin par les récompenses qu'il décerne à ceux qui les pratiquent.

Dieu veut que chaque chrétien marque sa vie par des bonnes œuvres, il nous a choisi pour être des centres, des foyers de bonnes œuvres. Les bonnes œuvres sont le caractère particulier de l'Eglise ; ce sont les bonnes œuvres qui exaltent l'Eglise et marquent sa fécondité ; fécondité de désintéressement, fécondité de charité, fécondité de dévouement.

Et ce Dieu d'amour, qui flétrit ceux qui ne pensent qu'à amasser des richesses, change de langage quand il s'agit de bonnes œuvres. Il veut que pour ce but on amasse des trésors et encore des trésors, ces trésors qui sont dans le ciel, que rien ne peut nous enlever : les bonnes œuvres ; il faut les thésauriser. L'Apôtre saint Paul excite les fidèles à remplir leur vie si courte par les bonnes œuvres, à ne pas se relâcher, à toujours en faire. Saint Jean loue et exalte les bonnes œuvres, accomplies en si grand nombre par les églises naissantes.

Les punitions infligées par Dieu contre ceux qui omettent de faire de bonnes œuvres forment un triste et sombre tableau. Dieu soustrait ses grâces à ceux qui ne font pas de bonnes œuvres et aussi il les renie ces serviteurs inutiles. Et tandis que le groupe des serviteurs fidèles et utiles entre dans un palais éternel, Jésus-Christ répond au groupe des serviteurs inutiles : Je ne vous connais pas, vous n'êtes que des âmes inutiles ; et il maudit ces âmes.

Qu'on se rappelle cet épisode de la vie de Jésus : Il se trouve devant un magnifique figuier portant des feuilles superbes et quand Il veut prendre un fruit, Il n'y trouve que des feuilles. Alors Il maudit l'arbre, les feuilles sèchent, l'arbre dépérit, ce



n'est bientôt qu'un squelette ; il est frappé de mort. Telle est l'image de la vie du chrétien qui n'a pas produit de bonnes œuvres.

En vain quand une âme se présente dira-t-on à Jésus-Christ : C'était un serviteur fidèle. Oui, répondra-t-Il, mais un serviteur inutile, je ne le connais pas.

Mais, il avait la foi.—Il l'a tuée, car la foi qui n'agit pas est morte, je ne le connais pas.

Mais, il était un membre du corps mystique de Jésus-Christ par les sacrements.—Oui, un membre inutile, qui m'a déshonoré, je ne le connais pas.

Voilà les châtiments de Dieu.

En considérant les récompenses accordées à ceux qui ont fait des bonnes œuvres, on doit se rappeler que saint Augustin disait : " Ne croyez pas, quand Dieu vous demande de faire des bonnes œuvres qu'il veut que vous perdiez ce que vous avez ; Il vous indique le lieu du placement de votre avoir et ce placement ne vous donnera pas cinq, dix, cinquante pour cent, mais des mille pour cent." Saint Paul appelle les bonnes œuvres une bénédiction par les grâces efficaces qu'elles attirent sur ceux qui les font.

On ne saurait dire toutes les récompenses qui sont décernées aux bonnes œuvres ; il faut pourtant faire remarquer qu'elles sont un moyen puissant pour préparer les conversions et se rappeler combien elles sont efficaces pour préparer notre salut, car les bonnes œuvres prient pour celui qui les fait.

L'importance des bonnes œuvres est démontrée ; Dieu punit ceux qui n'en font pas et récompense ceux qui en font ; on ne peut donc hésiter à faire des bonnes œuvres et à suivre le conseil de saint Paul disant : " Efforcez-vous, efforcez-vous. "

En considérant l'œuvre de l'Union de Prières il faut voir son excellence et sa place de distinction dans les bonnes œuvres.

C'est aux fruits que l'arbre se reconnaît. Eh bien ! 25,000 membres autour de ce bureau, 200,000 dans la province ; de nombreuses familles secourues par cette œuvre, des agonisants éclairés et préparés à une bonne mort ; des âmes arrachées aux souffrances du purgatoire : voilà les résultats de l'Union de Prières. Que l'on juge l'arbre !

C'est une œuvre de moralité et c'est la réalisation de cette parole : Le temps viendra où le riche et le pauvre s'embrasseront dans une œuvre de charité fraternelle. Elle substitue à l'amour des plaisirs de la terre, l'amour des plaisirs de la religion, elle est une œuvre de sanctification.

L'excellence de l'œuvre de l'Union de Prières réside dans son principe, la miséricorde, qui est ce qu'il y a de plus tendre dans la charité ; dans son lien, la prière, ce qu'il y a de plus pur dans la religion ; dans son objet, les agonisants et les morts, ce qu'il y a de plus digne de compassion.

Après ce sermon dont l'impression ne s'effacera pas de longtemps

du cœur des assistants, MM. Sorin, Deschamps, Guihot et Gaudin, prêtres SS, ont fait une quête dont le produit aidera les petites servantes des pauvres à donner des vêtements aux enfants malheureux.

Un salut solennel, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement donnée par M. Sentenne, a terminé cette touchante cérémonie.

Monsieur l'abbé Rouisse, décédé le 28 septembre à Laprairie, à l'Asile des Sœurs de la Providence, était membre de la société d'une messe.

T. HAREL PRÊTRE, Chancelier.

Mgr l'archevêque de Québec a adressé une circulaire à tous les membres de son clergé au sujet de la dévotion au Rosaire, à laquelle N. T. S. Père le Pape a attaché plusieurs indulgences, tant partielles que plénières, que les fidèles pourront gagner pendant le mois d'octobre.

Ordinations faites au collège de Sainte Anne Lapocatière par Mgr l'Archevêque de Québec :

*Tonsurés.*—MM. Jean Pierre Grondin, Charles Florent Lucien Gauvreau, Joseph Fabien Dumais, Joseph Elisée Benjamin Levasseur, et Louis Magloire, Antoine Bacon, du diocèse de Québec.

*Minorés.*—MM. Pierre Auguste Caron, Joseph Edouard Antoine Lavoie, Louis Philippe Delisle, Charles Clément Levesque, du diocèse de Québec.

*Sous-diacres.*—MM. Casimir Drolet, du diocèse d'Ottawa ; Isidore Grégoire Deblois et Joseph Richard, du diocèse de Québec.

*Diacres.*—MM. Pierre Théberge, de la préfecture apostolique de la côte Nord ; Isidore Deblois et Joseph Richard, du diocèse de Québec.

*Prétrise.*—M. Pierre Théberge, de la préfecture apostolique de la côte Nord.

En parlant de l'ouverture du monastère des Ursulines aux parents, la *Vérité* dit :

“ Les parents, quel que soit leur état de fortune, peuvent envoyer sans crainte leurs enfants chez les Ursulines. Les élèves y reçoivent des soins vraiment maternels et trouvent tout le confort nécessaire, mais aucune d'elles ne peut contracter des habitudes de luxe. La simplicité, la noble et chrétienne vertu de simplicité, y règne en souveraine. Partout de la lumière, de l'air, une exquise propreté, choses que les élèves les moins fortunées peuvent retrouver ou faire fleurir au sein de leurs familles.”

Une chose fait plaisir. C'est qu'aucune élève aux Ursulines ne peut contracter des habitudes de luxe.

Le luxe qui est pour les femmes aussi dangereux que l'intempérance pour les hommes.

Malgré les nombreuses exhortations des évêques et des pasteurs, le luxe a fini par envahir toutes les classes de la population canadienne.

Le pensionnat de Lévis a solennellement fêté, le 24 septembre dernier, le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Mme la Supérieure avait invité toutes les fondatrices qui se trouvent dans les différentes missions.

La grand'messe a été chantée par M. l'abbé Victor Charland, ayant pour diacre et sous-diacre MM. G. Fraser et A. Beaulieu. M. le curé Gauvreau prononça le sermon. Plusieurs personnes de la paroisse avaient voulu assister à cette belle cérémonie pour remercier Dieu des succès obtenus depuis 25 ans.

Plusieurs messieurs du clergé étaient présents : M. le curé, MM. A. Déziel, J. Hudon, J. Hoffman, Côté, Fraser, Charland, Beaulieu, Carrier, Bonneau, Dumontier, Fecteau, Dupuis, Plaisance, de Gaspé.

Mgr Moreau vient de publier un mandement à propos de la récente encyclique de Léon XIII prescrivant des prières durant le mois d'octobre dédié au Rosaire. Ce mandement a été lu dimanche dernier dans les églises du diocèse.

Le *Journal des Trois-Rivières* porte les changements ecclésiastiques suivants pour le diocèse des Trois-Rivières :

Le Rvd M. P. Tétreau a laissé la cure de Saint-Wenceslas pour passer dans l'archidiocèse de New-York ; Messire F.-X. Lessard, est transféré de la cure de Saint-Albert à celle de Saint-Wenceslas ; Rvd Thos. Boucher, du vicariat de Saint-Guilaurme à la cure de Saint-Albert ; Rvd T. Joyal, du vicariat de Saint-Stanislas à celui de Nicolet ; Rvd E. Courval, du vicariat de Nicolet au vicariat de Saint-David ; Rvd P. Hébert, du vicariat de Saint-David au vicariat de Sainte-Monique ; Rvd F. X. Lizé, du vicariat de Sainte-Monique au vicariat de Saint-Stanislas ; Rvd Chs. Mailhot, du vicariat de Gentilly au vicariat de Saint Célestin ; Rvd P. Bourassa, du vicariat de Saint-Célestin au vicariat de Gentilly ; Rvd A. Longval, au vicariat de Saint-Paul de Chester ; Rvd J. E. Bourret, au vicariat de Saint Guillaume d'Upton ; Rvd Ed. Tessier, au vicariat de Saint-Stanislas ; Rvd C. Lafond au vicariat de Saint-Grégoire.

M. l'abbé Rioux, de l'archidiocèse de Québec, a été nommé vicaire à l'église canadienne de Southbridge, état du Massachusetts.

Le révérend M. P. Vincent, ci devant vicaire à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, est nommé vicaire à l'île au Calumet, comté de Pontiac.

M. l'abbé A. H. Marceau, curé, vient d'être nommé directeur du grand séminaire de Chicoutimi.

Mgr Cleary, évêque de Kingston, doit partir pour Rome le neu<sup>v</sup> octobre, accompagné de son secrétaire privé M. P. Kelly.

---

SANCTUAIRE DE NOTRE-DAME DE LOURDES A MONTRÉAL.

---

(Suite)

De l'autre côté, à l'autre extrémité du transept, nous voyons tout ce qui se rapporte à la *Nativité*.

Au milieu, la Très Sainte Vierge reposant au pied de la crèche, tient entre ses bras le Divin Enfant qu'elle élève au-dessus de sa tête et qui de là bénit toute l'assistance. D'un côté, l'on voit les bergers prosternés, de l'autre, les Rois Mages offrant leurs présents. Cette composition comme celle qui est en face est très remarquable. Les personnages sont dessinés avec soin. Le coloris de ces deux coupoles comme de celle du sanctuaire est tout à fait remarquable ; l'éclat des sujets principaux apporte le plus grand prix à la décoration de l'église ; ces trois scènes sont d'une grande splendeur, et l'or qui environne tous les sujets adoucit le brillant des nuances et leur donne une harmonie parfaite.

LES SAINTS DOCTEURS.

La nef nous montre les saints Patriarches de l'ancien testament ; dans le transept et dans le chœur nous allons voir les grands hommes qui, depuis l'établissement de l'Eglise, ont célébré les gloires de la Très Sainte Vierge. D'un côté sont les Docteurs de l'Eglise latine ; de l'autre, les Pères de l'Eglise grecque. A droite, sur l'arcade du bas-côté, Saint Cyprien, puis Saint Pierre Damien, Saint Bonaventure et sur l'arcade, près du chœur à droite, Saint Pierre Chrysologue, de l'Eglise grecque.

A gauche, sur l'arcade du bas-côté à gauche, Saint Jean Damascène, ensuite Saint Grégoire Thaumaturge, Saint Ephrem, Saint Cyrille d'Alexandrie et enfin dans le chœur, Saint Laurent Justinien, archevêque de Venise, et en face, Saint Théodore Studite. Ce sont les saints qui ont annoncé d'avance les gloires de l'Immaculée Conception.

Saint Cyprien nous dit " que la Très Sainte Vierge différerait du reste des mortels par l'exemption du péché. "

Saint Grégoire Thaumaturge : " Que la Très Sainte Vierge était sainte de corps et d'âme pardessus toutes celles de son sexe. "

Saint Jean Damascène au huitième siècle a marqué dans le Martyrologe grec la fête de " l'Immaculée Conception ", et il dit dans ses écrits " que la grâce a prévenu la nature, et que Marie a

été plus heureuse que le Paradis Terrestre, car jamais le démon n'est entré dans son âme. ”

Saint Pierre Damien a proclamé l'Immaculée Conception dans ses discours.

Saint Laurent Justinien a fait un traité sur l'Immaculée Conception, où il cite un grand nombre de pères Dominicains, ajoutant qu'aucun ordre n'a fait paraître plus de zèle pour ce privilège de Marie.

Saint Cyprien dit que “ la justice ne souffrait pas que Marie eût participé au péché. ”

Saint Ephrem : “ Cette Vierge Marie est Immaculée et toute sainte, infiniment éloignée de tout péché. ”

Nous passons maintenant au

#### CHŒUR.

La première chose digne d'attention est une belle grille de fer forgé que l'on doit aux habiles ouvriers de M. Chanteloup. Ce sont eux aussi qui ont magnifiquement exécuté les innombrables candélabres dorés qui ornent l'église et le chœur. Le pavé du chœur en belles mosaïques de bois de différentes couleurs a été exécuté par M. Chartrand, qui a conduit tous les travaux de la menuiserie de l'église. A droite et à gauche sont des bancs sculptés que l'on peut examiner avec attention et qui sont dignes d'une mention spéciale : ils ont été ouvragés avec le plus grand soin par M. Benoit, un sculpteur d'un grand talent.

(A continuer).

---

### LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

---

La compagnie de Jésus, malgré les persécutions dont elle est l'objet, continue de fleurir en répandant partout ses inestimables bienfaits :

L'ordre est divisé en cinq grandes provinces : celle d'Italie, qui comprend Rome, le Napolitain, la Sicile, Turin, la Venétie. Elle est desservie par 1,558 PP. jésuites ; celle d'Allemagne, embrassant l'Autriche Hongrie, la Belgique, la Gallicie, l'Allemagne et les Pays-Bas, compte 2,875 jésuites ; celle de France comprenant aussi les possessions françaises est habitée par 2,798 jésuites ; celle d'Espagne avec le Mexique, compte 1,933 fils de saint Ignace de Loyola ; et enfin celle d'Angleterre avec les Etats-Unis possède 1,894 jésuites.

Ce qui fait, pour 1882, un total de 11,058, jésuites, prêtres, professeurs et coadjuteurs.

Nous constatons encore qu'en 1879 l'ordre comptait 10,229 membres ; en 1880, 10,494 ; en 1881, 10, 792.

---

Nous commençons aujourd'hui la publication d'un poème :  
*Souvenir du pèlerinage à Lourdes.*

Nos lecteurs seront certainement heureux d'avoir la primeur de cette remarquable poésie qui retrace en termes si éloquents et d'une si fervente piété les émotions d'un pèlerin canadien pendant le cours du pèlerinage.

## UN SOUVENIR DU PÈLERINAGE A LOURDES.

### L'ALLER.

Depuis longtemps la voix de la Vierge Marie  
Du Canada près d'Elle appelait les enfants :  
Des monts pyrénéens descendait l'harmonie,  
Et nos cœurs s'enivraient à ses divins accents ;  
Et nos désirs brûlants, du fond de nos poitrines,  
S'échappaient en soupirs entremêlés de pleurs ;  
Et nos vœux s'élançaient vers les roches divines  
Où l'amour de Marie entraîne tous les cœurs.  
Mais nos corps restaient là..... Devant les mers immenses,  
Devant le long chemin qu'il fallait parcourir,  
Devant tant de travail, de dangers, de dépenses,  
Malgré tout notre amour, nous nous sentions faiblir.

Quand soudain, du sein de la nue,  
Un cri tout-puissant éclata :  
Debout ! enfants du Canada,  
Des mers franchissez l'étendue ;  
Par delà les flots menaçants,  
Allez saluer votre Mère  
Et montrer à toute la terre  
Ce que peuvent des cœurs aimants.  
C'en était fait. Fuyez, obstacles ;  
Disparaissez, vaines terreurs ;  
Océan, calme tes fureurs ;  
Partons vers les monts des miracles ;  
Laissons-nous guider par nos cœurs !

Nous partions en effet : nos têtes inclinées  
Avaient reçu du ciel les bénédictions.  
Au bord du Saint-Laurent, les foules assemblées  
Vers la Vierge lançaient leurs acclamations.  
A Québec, l'Orégon, noble et royal navire,  
Nous reçut dans son sein comme un peuple d'amis ;  
De son pont nous faisons nos adieux au pays,  
Et des mers, avec lui, nous abordions l'empire.

Douce Etoile des mers,  
Garde-nous du naufrage,  
Daigne écarter l'orage  
Et retiens les enfers.  
Vers ta sainte montagne  
Nous voguons sur les flots

Que ta grâce accompagne  
Navire et matelots !

Pendant deux jours entiers, les verdoyants rivages  
Du vaste Saint-Laurent charmèrent nos regards.  
Nos yeux allaient, venaient des flots aux verts feuillages,  
Des feuillages aux flots : beautés de toutes parts.  
La joie était partout, et de nos saints cantiques  
L'Orégon, dès ce jour, entendit les refrains ;  
Il vit plus : dans son sein, des célestes portiques  
Descendit sur l'autel le Dieu des Séraphins.

Sur le plus mobiles des mondes,

Se fiant au calme des ondes,

Le prêtre dressa son autel ;

Il prépara le sacrifice,

Et de l'Hostie et du Calice

Il fit l'offrande à l'Eternel.

Le spectacle était magnifique !

Nous croyions voir le peuple antique

Voyageant vers les bords promis,

Et sacrifiant, en voyage,

L'Agneau choisi, divin présage

Des grands biens par le ciel prédits...

Mais pourquoi remonter à l'ombre,

Quand, malgré notre petit nombre,

Plus favorisés qu'Israël,

Nous avions la Victime pure

A la place de la figure

Qui fumait sur l'ancien autel !!!

Aussi courbés dans le silence

Nos fronts, sur l'océan immense,

S'illuminaient des doux rayons

Que sur nous projetait l'Hostie.

Nous adorions le pain de vie

Que chaque matin nous mangions !

Le sang de la Victime et le nom de Marie,

C'était plus qu'il n'en faut pour assurer la paix :

Aussi, pendant dix jours, le ciel retint sa pluie

Et nous versa sans cesse un vent suave et frais.

L'océan dérida sa face courroucée ;

L'Orégon se jouait sur des flots souriants ;

Les matelots disaient que notre traversée

N'avait pas eu d'égale, au moins depuis vingt ans.

Bien loin de se gonfler, comme aux jours de tempête,

Et de glacer nos cœurs par ses mugissements,

La mer aux pèlerins préparait une fête

Et mettait sous leurs yeux ses fiers amusements.

Les baleines, sortant du fond de ses abîmes,

Caressaient en passant les flancs de l'Orégon ;

Des montagnes de l'onde escaladant les cimes  
Les marsouins approchaient et nous fuyaient d'un bond.  
Des rivages lointains de l'océan polaire  
Des glaçons détachés par le courant des eaux,  
Montagnes de cristal, s'imbibant de lumière,  
Naviguaient près de nous, formidables vaisseaux !  
A leur vue éclatait le transport de notre âme,  
Et, chantant du Seigneur l'auguste majesté,  
Nous mêlions à son nom le nom de Notre-Dame :  
Jésus a la grandeur, la Vierge la bonté.  
Jésus conduit vers nous ces montagnes de glace  
Et nous dit : redoutez mon terrible courroux,  
Et Marie au glaçons dit : Masse énorme, passe,  
Et laisse mes enfants chanter mon nom si doux.  
Bientôt la vaste mer s'étendit sans limite ;  
Les goélands nous suivaient d'un vol impétueux.  
Nous courrions sur les flots... Quand nous vint la visite  
De la mort, messenger sombre et majestueux.  
Un ange de six mois avait pris son passage  
A bord de l'Orégon. Tout petit passager,  
Aux bras de sa maman, il riait de l'orage :  
Sur le cœur d'une mère il n'est pas de danger.  
Il n'est pas de danger... ! Pourtant, petite mère,  
Te souvient-il du jour où l'ange s'envola ?  
Il partit, te laissant bien seule sur la terre ;  
Mais notre deuil à tous, mère, te consola.  
Et puis de l'océan nous touchions le rivage ;  
L'Irlande nous montrait ses champs verts et fleuris,  
La mer, pour nous garder, fit un instant tapage,  
Mais Liverpool parut à nos yeux attendris.  
Salut à toi, noble Angleterre !  
Nous sommes tes sujets : reçois  
Tes fils qui, du bout de la terre,  
Viennent te saluer pour la première fois.  
L'Angleterre à ses fils se montra favorable :  
Des douanes pour nous l'investigation  
Fut bien douce..... On sentait la Vierge secourable  
Couvrant ses pèlerins de sa protection.  
Londres, pendant deux jours, nous vit courir ses rues.  
La soutane du prêtre étonnait en chemin ;  
Mais les foules sans nombre en Londres répandues  
Laisaient, en l'admirant, passer le pèlerin.  
Nous passions en effet d'une course rapide  
De l'église au palais, des monuments aux fleurs ;  
Mais nous sentions nos cœurs sous l'étreinte rigide  
D'un culte faux et froid... et nous versions des pleurs.  
De tes ténébreux séculaires,  
De tes errements volontaires,



Londres, pourquoi ne pas sortir !  
La lumière est enfin venue,  
Suis-la ; car du sein de la nue  
L'orage pourrait retentir.  
Couvert de la pourpre romaine,  
Ton Pasteur, que ta main enchaîne,  
Ne demande qu'à te bénir.  
Il nous l'a confessé lui-même,  
Saint vieillard !... A ce cœur qui t'aime,  
Londres, presse-toi d'accourir.

On partit, traversant les riantes campagnes  
Qui font de l'Angleterre un splendide jardin.  
Douvres nous apparaît ..... Adieu, vallons, montagnes !  
De la mer reprenons le liquide chemin.  
Entre les bords voisins, qui de trop près les gênent,  
De la Manche les flots trop souvent se démènent.  
Nous le savions déjà : mais, grâce à Dieu, la peur  
Nous avait fait d'avance un tableau bien trompeur.  
La Manche, se montrant souriante et civile,  
Nous porta vers Calais, comme un coursier docile,  
Mais Calais, c'est la France !!! Au soleil de midi,  
Aux rivages français nos mains ont applaudi.

Oui, c'est la France !

Mon cœur s'élançait ;

Et du vaisseau gourmandant la lenteur,

Comme en un rêve,

Vers cette grève

Je veux voler : laissez passer mon cœur !

Ton diadème,

Françè que j'aime,

A disparu sous un hideux bandeau ;

Mais, noble Mère,

Tu m'es si chère,

Que, pour ton fils, ton front est toujours beau,

Faites vitesse,

Tournez sans cesse,

Rames sans fin qu'agite la vapeur :

Voici là rive ;

Enfin j'arrive...

O France, enfin, c'est toi ! C'est le bonheur !!!

(A continuer.)

CHRONIQUE ÉTRANGÈRE.

BELGIQUE.—Son Eminence le cardinal Victor Auguste Deschamps, archevêque de Malines et primat de Belgique, vient de mourir.

SUISSE.—Le Président du Conseil d'Etat de Neuchâtel avait adressé à Mgr Mermillod, évêque de Lausanne et de Genève, une demande tendant à ce que les prêtres de ce canton " fussent engagés par leur évêques à envisager d'une manière générale les suicidés comme n'étant pas en possession de leur bon sens au moment de leur mort, et à ne plus refuser leur concours pour l'enterrement de ces malheureux. "

A cette demande, Mgr l'évêque de Lausanne et de Genève a répondu " que la famille et la société protestent contre le suicide ; que l'Eglise promulgue et sanctionne ces principes généraux par la défense qu'elle fait à ses prêtres d'accorder la sépulture chrétienne aux suicidés. "

Et il ajoute :

" Sans doute, de nombreux médecins aliénistes prétendent que le suicide est toujours un acte de folie dont l'homme n'est jamais responsable ; mais cette théorie est combattue aussi par des hommes autorisés qui déclarent qu'absoudre tous ceux qui se donnent la mort serait un grand péril social ; car il est peu d'hommes qui n'aient à subir dans leur vie des heures douloureuses d'extrême accablement. Sans doute, il importe de ne pas heurter l'opinion publique ; mais, dans nos temps de commotions générales et fréquentes, de vives douleurs morales, de doctrines matérialiste et pessimistes, il est nécessaire aussi d'éclairer les foules et de diriger cette opinion qui est la reine du monde. Voilà pourquoi il y a des refus de sépulture que réclament le droit, la conscience, la liberté des âmes et le souci de la prospérité publique. "

Mgr fait encore remarquer " qu'une loi universelle de l'Eglise ne peut pas être abrogée par un clergé local. "

—Au 1er juillet 1882, il y avait dans l'île de Madagascar 316 postes ou stations catholiques, 170 églises construites, 54 en construction, 350 maîtres et maîtresses d'école ou catéchistes, 48 missionnaires prêtres, dont un indigène, et 80,905 fidèles. Les écoles de la mission étaient fréquentées par 19,103 enfants, dont 9,134 garçons et 9,969 filles. Ces beaux fruits des sueurs des RR. PP. Jésuites, l'enfer voudrait les anéantir en obtenant l'expulsion des missionnaires ; mais le catholicisme est déjà trop bien établi dans cette grande île, pour que les violences actuelles puissent l'en déraciner complètement. Dieu entendra les soupirs et les vœux d'un si grand nombre de néophytes désolés.

\* \* \*

BELGIQUE.—On lit dans le *Courrier de Bruxelles* :

“ Le *Moniteur* de ce jour, 30 août, publie, revêtue de la signature royale, la loi portant suppression des dispenses d'incorporation militaire accordées jusqu'ici par la loi sur la milice aux élèves de théologie et de philosophie qui se destinent à servir la religion catholique comme “ ministres du culte,” dont la Constitution a proclamé l'absolue liberté et l'indépendance à l'égard de l'Etat.

“ Les Belges, qui veulent devenir prêtres, seront donc obligés, en principe, de servir préalablement dans l'armée, et de quitter le séminaire pour la caserne ! C'est une victoire des Francs-Maçons.”

FRANCE.—Conformément à un vœu qui date de plus de deux cents ans, le samedi 8 septembre, fête de la nativité de la sainte Vierge, la bénédiction du Saint Sacrement a été donnée à la ville de Lyon du haut de la colline de Fourvière.

La foule était immense dit la *Décentralisation*, elle avait littéralement envahi tous les quais de la Saône. Il y avait du monde partout, sur les ponts, sur les balcons, aux fenêtres.

A six heures, une détonation partie de la colline se fait entendre, c'est le signal convenu : chacun s'agenouille et courbe le front dans la poussière. C'est le moment où, du haut de la galerie absidiale, un prélat bénit la ville.

Puis chacun se relève, et, petit à petit, toute cette foule se disperse dans le silence et l'ordre le plus parfait.

Une demi-heure après, les quais de la Saône avaient repris leur aspect habituel, et nul n'aurait cru qu'une foule de dix mille âmes venait de passer par là.



ETABLIE EN 1869

**L. P. DUFRESNE**

IMPORTATEUR DE

**Montres en Or et en Argent en Gros et en Détail**

**No 92, RUE NOTRE-DAME, OUEST, No 92**

Ci-devant rue St-Joseph, près du City Hotel, **MONTREAL.**

**JONCS DE MARIAGE FAITS A ORDRE.**

N. B.—Ordres par la Maille, Téléphone ou autrement seront exécutés sous le plus délai.

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés. xi Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Révde Sœur Sainte-Christophe, Congrégation Notre-Dame.—Clara Sullivan.—Théodore Beaulieu.—Marie Hémond.—Gertrude Lauzon.—Ursule Hems.—Odile Dépocas.—Ferdinand Dion.—Sarah Kelly.—Jos. Bourbonnière.—Paul Lefebvre.—Mélina-Gariépy.—Zénaïde Dion.—John Butter.—A. Jemlay.—Patrick O'Brien.—Julienne Daignault.—Isidore Bévilar.—Marie Hébert.—J. B. Gravel.—Julie Picard.—Louise Hamelin.—Angélique Cadotte.—Marceline Sémur.—Hugh Killy.—Alexis Piché.—Adeline Bellegrade.—Mathilde Detien.—Jsqseph Gariépy.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour église ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nichelées ou en hématite).

—en outre :—  
Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

Poeles a Bois et a Charbon très puissants Pour églises ou autres édifices publics. Aussi Ressorts de portes et Charnières. a Réscort.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.

Employez les

Pilules de MCGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

ORGUES-HARMONIUMS

"DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE à Bowmanville, O.

CE QU'EN DIT LE CLERGE :

M. L. E. N. Pratte, Montréal.

La raison qui m'a empêché de vous écrire plus tôt, est que j'attendais que les exercices du mois de Marie, fussent terminés, car l'instrument a joué tout le temps, et je me proposais de le trouver en défaut ; mais peine perdue. J'ai la douce obligation de vous dire qu'il nous a donné entière satisfaction tout le temps.

Rev. B. BERNIER, Ptre.

St-Georges, (comté de Beauce)

8 juin, 1882.

En vente chez

L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame Montréal.

Toujours en magasin l'assortiment le plus complet en Canada.

## MM Cousineau & Valiquette, ENTREPRENEURS

d'Eglises, couvents, collèges, presbytères, résidences privées à la campagne ou à la ville.  
Et exécutent toutes sortes de réparations sous courts délais.

450 St-Jacques Ouest  
MONTREAL.

## ED. BERNIER & Cie

Entrepreneurs de couvertures d'église d'édifices publics, d'usines, de résidences, etc., en tôle galvanisée et autres métaux.  
Aussi plombiers, poseurs d'appareils à gaz et d'appareils pour chauffage à la vapeur.

69, rue Saint-Jacques  
MONTREAL.

## LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

### Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, rue Saint-Laurent

Coin de la rue Lagacchettièr

MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

## L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

# CHAUSSURES

No. 60  $\frac{1}{2}$ , rue Saint-Dominique

MONTREAL.

Ouvrages de pratique seulement, e réparaçe à bas prix.

ETABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

### Chimiste - Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de droguse et matières chimiques.

Pharmacie Sainte-Catherine

## R. McNICHOLS

Chimiste-Pharmacien

PROPRIÉTAIRE

597, rue Sainte-Catherine

MONTREAL.

Recolor et Teintures. Médecines patentées, Savons, Pommades, etc., etc.  
Eponges, Bandages, Sutures, Graines de fleur et de jardins.  
Soins particuliers donnés aux prescriptions des médecins et recettes de famille.

Beurre et œufs frais

Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

**J. B. RICHER**

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,  
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

**J. X. PAUZÉ**

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles  
VITRES ET MASTIC**

Spécialité : Couleurs et Matériaux de  
Peintres de Voitures.

**134, rue Saint-Jacques Ouest**

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station  
Saint-Bonaventure, côté Est.

**MONTREAL.**

**MAISON ITALIENNE**  
(Fondée en 1848)

ETABLISSEMENT DE

**STATUES RELIGIEUSES**

Le plus beau et le plus grand de  
la Puissance

**T. CARLI**

STATUAIRE

66 Rue Notre-Dame, Montreal.

Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, saint  
Joseph, Vierge Mère, Immaculée Conception,  
saint François d'Assise, saint Benoit, saint  
Jean-Baptiste, saint Louis de Gonzague, saint  
Patrice, et un assortiment très considérable  
de Saints et Saintes.

Un sculpteur habile est attaché à l'établisse-  
ment. Exécution de toutes matières, mais  
spécialement du plâtre, plastique, staff et  
ciment.—**Prix modérés.**

**MARIBER, BEAUSOLEIL & MARTINKAU**

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-  
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.

CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic-officiel.  
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

# CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

## Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale. à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Gretna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

## CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les **PAIEMENTS AVEC LES DEBENTURES DES TERRES CONCEDEES** qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales.

Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à **JOHN H. McTARVISH**, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

**CHARLES DRINK WATER,**

Secrétaire.

Montréal, 22 jan 1883.

**J. MAJEAU, JR.**  
**Marchand-Epicier**

**375, RUE LAGAUCHETIÈRE**  
 Coin de la rue Sainte-Elizabeth  
**MONTREAL.**

Toujours en main, vieux Cognac et autres  
 liqueurs de premier choix.  
 Epicerie de toutes sortes, surtout Farines,  
 Beurre, Fromage, Jambon, Fruits et légumes.  
 Thé et Café des meilleures qualités, au plus  
 bas prix.

**QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.**

**LOUIS MONETTE**  
**BOUCHER**

**EN GROS ET EN DETAIL**

Fournisseur de plusieurs communautés  
 religieuses de cette ville

**Marché Sainte-Anne, Étal 13 et 14**  
**MONTREAL.**

Roast-beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues  
 et viandes salées au goût des acheteurs.

**UNE VISITE EST SOLLICITÉE.**

**Grande Fonderie de Cloches**

**BURDIN AÎNÉ**

**Rue de Condé, 28**

**LYON.**

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble  
 Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; heffrois en fer; amplement  
 complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1875;  
 Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1880; Académie nationale 1875.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC, 229, Notre-Dame.**

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**

**Gadieux & Derome**

**205 & 207 RUE NOTRE-DAME**  
**MONTREAL.**

BOUSSU (Nicolas) : La vérité sur le roi. 1883. In-18 .....	15 c.
CHABANNE (la baronne de) : Semaine eucharistique, chemin de la Croix, et choix de prières; in-18 .....	20 c.
CHEVOYON (l'abbé) : Le manuel de la jeune fille chrétienne; in-18.....	38 c.
— La perfection des jeunes filles; in-18 .....	33 c.
CHOCARNE (le R. P.) : Lectures pour chaque jour, extraits des écrits des saints et des bienheureux; 2 vol. in-18.....	\$1.25
DIGNAT (l'abbé) : L'École de la souffrance. Méditations sur la Passion de N. S. J.-C. avec une préface du P. Monsabré; in-18.....	38 c.
EYMARD (le T. R. P.) : La divine Eucharistie; 4 vol. in-18.....	\$1.63
FABER (le R. P. W.) : Pensées et maximes, traduites par G. Geoffroy, avec une préface par Léon Gauthier; magnifique édition in-32, sur papier vélín, avec encadrement .....	50 c.
FULGENCE BOUÉ (le R. P.) : Nouveau manuel du chrétien, petit livre d'heures à l'usage des gens du monde; édition in-32, sur papier vélín, avec encadrement.....	50 c.
GRIMES (l'abbé) : Traité des scrupules. Instructions pour éclairer, diriger, consoler et guérir les personnes scrupuleuses; in-18.....	25 c.
ISOARD (Mgr) : La sainte Messe, méthode pour assister au saint Sacrifice; in-18.....	13 c.
MARIN DE BOILESVÉ (le R. P.) : Une pensée par jour, sujets de méditations tirés de l'évangile du dimanche; in-18.....	25 c.
MASSIAN (Gaston) : Observations sur le Manuel Compayré, causeries vil- lageoises; in-18 .....	8 c.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

# HUILE D'OLIVE

*d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en  
barils, canistres ou au gallon.*

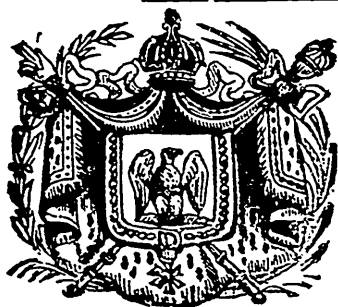
**VEILLEUSES DE TOUTES SORTES**

**CIRE BLANCHE** } POUR  
ET PARAFFINE } LES  
CIERGES

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

**R. J. DEVINS, P<sup>e</sup>**

*Voisin*



**P**

**H**

de **LUBY.**

**ARTICLE DE TOILETTE.**

*Approuvé e indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.*

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté. entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules. ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.  
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

**R. J. DEVINS, Pharmacien**

*Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.*